



**NOTICE EXPLICATIVE DE LA
DEMANDE DE TITRE DE MAÎTRE ARTISAN**

❶ **Titre du diplôme** : indiquer l'intitulé du diplôme et joindre une copie au dossier

❷ **Nombre d'années de pratique professionnelle** : en tant que salarié et/ou chef d'entreprise (les années en apprentissage ou en alternance ne sont pas à prendre en compte).

Joindre justificatifs.

❸ **Connaissances en gestion** : elles doivent être équivalentes à celles du module C de Brevet de Maître intitulé « La gestion économique et financière d'une entreprise artisanale » dont les cinq objectifs sont :

- élaborer et équilibrer un plan de financement,
- lire et établir un compte de résultat,
- lire et établir un bilan,
- analyser la rentabilité,
- analyser la situation financière.

Joindre justificatifs : attestation de formation en gestion, prix de la dynamique artisanale, nom des logiciels de gestion utilisés, ...

❹ **Connaissances en psychopédagogie** : elles doivent être équivalentes à celles du module E de Brevet de Maître intitulé « La formation du maître d'apprentissage » dont les trois objectifs sont :

- situer la place, le rôle et les obligations du maître d'apprentissage,
- accompagner le jeune dans la construction de son projet d'insertion professionnelle et sociale,
- acquérir les compétences nécessaires à la fonction formation du maître d'apprentissage.

Joindre justificatifs : attestation de formation Maître d'Apprentissage, attestation listant les apprentis formés et mentionnant s'ils ont obtenu ou non leur diplôme (au minimum 3 apprentis formés), ...

❺ **Nombre d'années d'immatriculation au Répertoire des Métiers** : indiquer le nombre d'années et joindre un extrait du RM

❻ **Savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat** : joindre justificatifs

Cela peut se traduire par la justification de :

- votre participation en tant qu'exposant à des salons, foires ou expositions,
- avoir été distingué par des prix ou des concours,
- articles de presse relatifs à des actions valorisant un savoir-faire ou votre profession,
- la présentation d'un book photo,
- témoignages de satisfaction émis par ses clients,
- références
- votre implication pour le développement de votre entreprise,
- votre implication pour le développement des techniques,
- ...

❼ **Participation aux actions de formation** : joindre justificatifs

Cela peut se traduire par la justification de :

- votre participation à des actions de formation pour acquérir, maintenir ou perfectionner vos connaissances notamment celles des techniques propres à votre métier,
- avoir formé, en tant que Maître d'Apprentissage, plusieurs apprentis ayant obtenu une qualification,
- votre participation active en tant que membre de jury d'examen pour l'obtention de diplômes professionnels ou CET,
- ...